

pendant la vacance des sièges ; cela est bien plus contraire encore aux libertés de l'Eglise gallicane.

Vous ôterez de la maison du Pape les individus suspects ; vous ne laisserez que le nombre de personnes nécessaires pour son service, et vous n'y souffrirez la visite de qui que ce soit. Vous prendrez des mesures pour augmenter la garnison de Savone. Vous aurez soin de faire enlever tous les papiers du Pape, livres et documents, que vous ferez transporter à Paris. Si le Pape se portait à des extravagances, vous le feriez enfermer à la citadelle de Savone, en prenant soin d'y faire mettre des vivres à l'avance et de la munir de tout ce qui est nécessaire.

Prenez des mesures pour l'exécution de ces ordres. Le préfet ou tout autre sera chargé de lui faire les notifications par écrit et de lui dire que je ne le reconnais plus pour Pape, et qu'il cesse d'être l'organe de l'Eglise celui qui prêche la rébellion et dont l'âme est toute de fiel.

Vous sentez l'importance de ces mesures. J'ai envoyé un officier de gendarmerie à Savone ; il vous sera facile de tirer de la légion une trentaine de vieux gendarmes pour les charger de l'exécution de ces ordres. Le temps de l'ouïr est passé. Puisque rien ne peut rendre le Pape sage, il verra que je suis assez puissant pour faire ce qu'ont fait mes prédécesseurs et déposer un Pape.

Il faut que la visite des papiers du Pape se fasse avec adresse. Vous ne lui laisserez ni papier, ni plumes, ni encre, ni aucun moyen d'écrire. Vous lui donnerez quelques domestiques français et lui ôterez les mauvais. D'ailleurs les gens de sa maison peuvent aussi être consignés. (1)

Tous ces ordres furent exécutés avec la dernière rigueur. Pie VII n'eut pas l'air de s'en apercevoir, ce qui redoubla la colère du despote.

Le 15 janvier, Napoléon félicite Borghèse d'avoir pris des mesures "pour empêcher que le Pape ne distillât ses poisons dans l'Empire". Il veut bien relever la somme de son entretien—de 15,000 par an à 150,000,—mais il défend qu'on lui donne aucun signe de considération intérieure. Le 20 janvier, il réduit la maison du Pape à un médecin, un économiste, un fleuriste, un cuisinier, un valet de pied. Il fait arrêter le chirurgien, le chapelain et deux valets de chambre et prescrit d'envoyer ces malheureux à Fenestrelles, prison qui était déjà remplie de ceux qu'il croyait être ses ennemis. Quant aux personnes qui restent auprès de Pie VII, il leur fait savoir que la moindre intrigue avec le dehors sera sévèrement punie "et qu'il n'y va rien moins que de la vie !"

On lui obéit. On saisit, on scrute les papiers du Pape ; on fait diriger cent prêtres de Parme et de Plaisance sur Gênes ou sur la Spezzia en leur allouant trente francs par mois ; on arrête la supérieure des Sœurs de la Charité. Trente jours avant la naissance d'un fils impatientement attendu, Napoléon a quelque velléité de clémence. Il demande à Savary de faire insinuer aux *curiali* de Rome, privés par lui de leur état depuis deux années,

(1) Archives nationales, AFIV 888.